



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN DN  
Tél. : 03 87 34 33 22  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr  
Réf. : DN/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant l'entretien de  
cours d'eau sur la Commune de COLLIGNY

P. J. : 1 dossier  
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire  
de COLLIGNY  
Mairie  
4 rue Principale

57530 - COLLIGNY

Metz, le 29 Avril 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **entretien du ruisseau «de la Fontaine» sur la commune de COLLIGNY**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 21 décembre 2012 , complété les 22 Janvier 2013, 22 mars 2013 et le 5 Avril 2013
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2012-00173
- Dossier réalisé par : la Commune de COLLIGNY

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le **«récépissé de déclaration»** clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter du 22 Juin 2013**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER